

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAURÉAT 2005

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n° 7 du 12 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur le site *eduscol*. Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet*
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme*
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial*
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation*
- la maîtrise de l'expression écrite.*

1. Composition d'histoire 1 : L'Europe, un enjeu dans la rivalité Est / Ouest (1947-1991)

En séries L et ES, le sujet porte sur la première partie du programme, « Le monde de 1945 à nos jours ». Les candidats peuvent également s'appuyer sur les thèmes de la deuxième partie du programme, « L'Europe de 1945 à nos jours », notamment « l'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980 » et « le temps des démocraties populaires (1948-1989) ».

En série S, le sujet porte sur la première partie du programme, « Les relations internationales depuis 1945 ».

Le cadre chronologique et spatial

Le sujet est centré exclusivement sur l'Europe ; il ne s'agit pas donc pas d'une étude exhaustive de la guerre froide entre 1947 et 1991. Le cadre chronologique est aussi précis : en 1947, la rupture est consommée entre États-Unis et URSS ; l'année 1991 marque la disparition de l'URSS.

On valorisera les copies qui s'interrogeront sur la pertinence des grandes scissions de la guerre froide à propos de l'Europe.

La **problématique** est fournie par le libellé du sujet : comment la guerre froide permet-elle de rendre compte de l'évolution de l'Europe entre 1947 et 1991 ?

Le plan chronologique semble le plus adapté.

Dans un premier temps, l'Europe se divise en deux au plus fort de la guerre froide (1947-1962). Deux blocs se forment (doctrine Truman et plan Marshall, doctrine Jdanov). Les candidats pourront développer plus particulièrement le cas allemand et notamment berlinois, révélateur de l'affrontement Est / Ouest en Europe, et la mise en place des deux systèmes d'alliances (OTAN et pacte de Varsovie). Les débuts de la construction européenne se situent dans ce cadre.

Dans un deuxième temps, l'Europe connaît la Détente puis la guerre fraîche (1962-1985). La construction européenne, l'*Ostpolitik* et les accords d'Helsinki témoignent de la volonté de l'Europe de s'affirmer et d'organiser le continent de façon autonome par rapport aux deux grandes puissances. L'Europe reste néanmoins un enjeu de la guerre fraîche (1975-1985) ainsi qu'en témoigne la crise des euromissiles.

Un troisième temps peut être consacré à la fin de la guerre froide (1985-1991) avec la fin du communisme en Europe. Le déroulement chronologique de l'effondrement du système communiste ne peut être attendu dans sa totalité. On n'attendra que quelques événements-clés parmi les faits suivants : la fin du « rideau de fer » en Hongrie, la chute du mur de Berlin, l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est, la réunification allemande, la dissolution du pacte de Varsovie et la chute de l'URSS.

D'autres découpages chronologiques sont possibles : toute périodisation argumentée pourra être acceptée.

2. Composition d'histoire 2 : L'émancipation des peuples colonisés : indépendances et tentatives d'organisation (1945-1975)

En séries L et ES, le sujet s'appuie sur la première partie du programme, « Le monde de 1945 à nos jours », notamment sur le thème « Le Tiers- Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification ».

En série S, le sujet correspond à la deuxième partie du programme, « Colonisation et indépendance », notamment au thème « La décolonisation et ses conséquences ».

Les limites chronologiques du sujet

Le sujet invite à partir de la situation à la fin de la Seconde Guerre mondiale et à aborder l'ensemble de la décolonisation d'une part, les problèmes des États nouvellement indépendants et leurs tentatives d'organisation jusqu'en 1975 d'autre part. À cette date, la décolonisation est achevée, et le rêve d'un ordre international où le poids démographique du Tiers-Monde serait pris en compte est mis à mal par les événements.

Proposition de plan

Les remises en cause de la domination coloniale peuvent constituer la première partie : l'impact de la Seconde Guerre mondiale et le contexte international favorable à la décolonisation ; la pression démographique, les blocages sociaux, l'action des mouvements nationalistes constituent d'autres facteurs, internes aux colonies. On valorisera, en série S, les copies qui rappelleront que la Seconde Guerre mondiale constitue un accélérateur dans une évolution déjà ancienne.

Les étapes et les modalités de l'émancipation peuvent constituer la deuxième partie du devoir en retraçant les grandes étapes chronologiques en Asie et en Afrique. On valorisera les copies qui apporteront des précisions au-delà du cadre chronologique fourni.

Les tentatives d'organisation des nouveaux États peuvent constituer la troisième partie. L'organisation de la conférence de Bandoeng marque l'émergence du Tiers-Monde (qui ne recoupe que partiellement le monde colonisé). Dans les années 1960, ces États tentent de s'organiser dans le mouvement des non-alignés ; le projet politique se déplace vers la prise en compte des problèmes de développement tandis que la volonté de créer un nouvel ordre économique international ne résiste pas aux tensions politiques d'une part, économiques avec le premier choc pétrolier, d'autre part.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;

- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

3. Etude d'un ensemble documentaire : Quelles évolutions culturelles en France sous la V^e République ?

Le sujet porte explicitement sur le thème « **Économie, société, culture** » situé dans la troisième partie du programme (« La France depuis 1945 » en séries L et ES ; « La France de la V^e République » en série S) et porte exclusivement sur la période postérieure à 1958.

Les indications pour la correction des réponses aux questions de la première partie sont volontairement précises, bien qu'indicatives, compte tenu de la nouveauté de ce questionnement. Les suggestions pour la réponse organisée de la seconde partie sont plus rapides mais ne préjugent pas de la longueur de la réponse fournie par le candidat.

Première partie : questions

1. Identifier les différentes formes de culture présentées dans l'ensemble documentaire.

On peut distinguer une culture « classique » héritée des humanités, provenant de l'École, des musées, des livres, des concerts classiques et du théâtre et de nouvelles formes de culture touchant un plus large public (culture de masse) et véhiculées par les médias : rock, jazz, cinéma, télévision. Le document 5 évoque le sport-spectacle qui s'appuie sur, sans totalement se confondre avec, la pratique sportive. Culture « classique » et culture de masse ne s'opposent pas et peuvent, partiellement se recouper.

2. Quel rôle joue l'État dans le développement culturel (doc. 1, 3 et 4) ?

L'État finance la scolarité d'un nombre de plus en plus élevé d'élèves, sous l'effet de la croissance démographique, de la démocratisation de l'enseignement et de l'allongement de la scolarisation. Les élèves puis les adultes sont ainsi de plus en plus nombreux à accéder à la culture. On valorisera les copies qui analyseront avec précision la croissance des effectifs scolaires au collège et au lycée.

L'État impulse une politique culturelle en intervenant dans la production culturelle et les présidents de la V^e République ont tenu à réaliser des « grands travaux ».

3. Quelles conditions favorisent l'évolution des pratiques culturelles (doc. 2 et 4) ?

On peut distinguer des conditions strictement matérielles : l'équipement des ménages, l'innovation technique et la généralisation de la télévision. La demande sociale, l'amplification des phénomènes par les médias, les phénomènes de génération font évoluer les pratiques culturelles que l'État peut accompagner ou tenter de circonscrire.

4. Quelles sont les caractéristiques de la « culture jeune » (doc. 4 et 5) ?

La « culture jeune » constitue un signe d'identification d'une classe d'âge. Le vêtement, l'adoption rapide des nouveaux biens de consommation comme l'électrophone, le langage spécifique sont autant de marqueurs d'une génération ; les jeunes ont des loisirs spécifiques et leurs idoles auxquelles ils cherchent à s'identifier : celles-ci peuvent appartenir

au monde du show-business ou au monde sportif. Les centres d'intérêts communs créent un effet de « communion », voire de fusion.

5. Peut-on parler d'uniformisation ou de diversification des pratiques culturelles (doc. 1 à 5) ?

On peut constater un double processus : une tendance à l'uniformisation par l'effet de la scolarisation (doc. 1), de la volonté de l'État de penser l'art comme « cadre de vie » (doc. 3), de la télévision (doc. 5), des modes de loisirs (doc. 2 et 4) et une tendance à la diversification, notamment par la création perpétuelle de nouvelles modes propres à des groupes ou des générations successives : la culture « jeune » évoquée par Edgar Morin est spécifique aux années 1960 et se pense en opposition par rapport aux « croulants » ; d'autres cultures « jeunes » lui ont succédé.

Deuxième partie : réponse organisée

Le plan ci-dessous n'est qu'une proposition parmi d'autres possibles.

La première partie peut être consacrée au poids d'une culture classique au début de la période. L'effectif réduit des lycéens (doc. 1) rappelle le poids d'une culture réservée à une minorité avec l'importance de la formation classique et humaniste ; l'évocation que fait Georges Pompidou des temps anciens (document 3) montre la volonté d'accorder un rôle important, voire primordial à l'État en matière culturelle et artistique. Le rôle joué par André Malraux, au début de la V^e République et l'évocation du ministère des Affaires culturelles dans le document 3 sont significatifs de cette tendance qui se prolonge au-delà des années 1960. Cette période est également marquée sur le plan culturel par les grands débats intellectuels et par la recherche de voies nouvelles en matière de création artistique : « nouveau roman » en littérature, « nouvelle vague » au cinéma.

La démocratisation de la culture et l'affirmation d'une culture de masse peuvent constituer une deuxième partie. Le développement des moyens matériels (doc. 4) et les progrès de la scolarisation (doc. 1) ont rendu les formes de la culture classique accessibles à un nombre grandissant de personnes ainsi qu'en témoigne le document 4. L'allongement de la scolarisation a créé une catégorie nouvelle de consommateurs de biens culturels, les adolescents qui disposent de temps et de leur propre argent de poche. Ce phénomène, largement évoqué dans le document 2 émerge dans les années 1960 lorsque les « baby-boomers » arrivent à l'adolescence et se généralise ultérieurement.

La troisième partie peut être consacrée à une généralisation de ces phénomènes dont l'émergence a été repérée précédemment, mais la dernière question de la première partie invite également à réfléchir sur l'uniformisation et la diversification des pratiques culturelles. Dans les négociations internationales, la France revendique qu'une place spécifique soit faite à « l'exception culturelle » afin d'éviter l'uniformisation que représentent la mondialisation et l'américanisation, la présence de grands groupes industriels et marchands. D'un autre côté, chaque groupe social tend à se singulariser par des pratiques culturelles originales qui constituent un marqueur d'identité. Les cultures alternatives expriment cette fragmentation des cultures qui coexiste avec une tendance à l'uniformisation.

DEUXIEME PARTIE DE L'ÉPREUVE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;
- la qualité des choix de représentation graphique
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende constituent des éléments de valorisation.

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

4. Croquis de géographie 1 : Centres d'impulsion et flux d'échanges en Asie orientale

Ce sujet trouve place dans le thème d'étude du programme de géographie : l'Asie orientale, une aire de puissance en expansion. L'intitulé ne présente pas de réelles difficultés. Il fait référence à un vocabulaire (*centres d'impulsion, flux d'échanges*) déjà abordé dans la première partie du programme sur la mondialisation. Le sujet porte sur l'un des aspects majeurs de la question au programme. Il se justifie par le caractère de plus en plus polycentrique de l'Asie orientale. La mégapole japonaise n'est plus le seul centre d'impulsion, les échanges internes à l'aire de puissance augmentent rapidement, parallèlement aux échanges avec le reste du monde.

Plusieurs plans de légende sont possibles. Mais le libellé du sujet suggère un ordre qui sera sans doute suivi par la majorité des candidats. On pourra envisager les thèmes suivants :

- une présentation des centres d'impulsion générateurs de flux d'échanges : Tokyo, les pôles de la mégapole japonaise, les métropoles des nouveaux pays industriels et en particulier Singapour, Taïwan, qui investit beaucoup en Chine, Hong-Kong qui impulse le développement du delta de la rivière des Perles, Shanghai ;
- des exemples d'infrastructures majeures implantées dans ces centres permettant le développement des flux d'échanges : bourses, aéroports, ports (Singapour et Shanghai sont les deux plus grands ports du monde en 2004) ;
- une sélection de divers flux d'échanges : matières premières, énergie, produits manufacturés, capitaux... On pourra aussi prendre en compte les flux de personnes (migrations de travail des Chinois ou des Coréens, déplacements touristiques des Japonais). La mention de flux d'échanges avec des pays présents sur le fond de carte (Indonésie, Thaïlande, Philippines) et ne faisant pas partie de la liste des pays au programme n'est pas exclue mais n'est pas davantage attendue.

Éléments de valorisation du croquis. On valorisera la capacité du candidat à classer ou hiérarchiser les centres d'impulsion, la diversité des types de flux d'échanges pris en compte, la présence d'une légende rigoureuse aux thèmes équilibrés, le recours à un vocabulaire géographique adapté.

5. Croquis de géographie 2 : La puissance des États-Unis dans le monde

Ce sujet est au cœur du thème d'étude du programme de géographie : la superpuissance des États-Unis. Le candidat peut aussi s'appuyer sur des données issues de la première partie du programme sur la mondialisation et les grands centres d'impulsion dans le monde. Le fond de carte est volontairement centré sur le continent américain.

La légende doit prendre en compte tous les aspects du sujet, c'est-à-dire tous les volets de la puissance. C'est sans doute là que réside la difficulté principale. Les différents volets de la puissance sont les suivants :

- puissance politique et militaire : le contrôle de la planète par le jeu des alliances (OTAN), les bases militaires, les interventions militaires actuelles ;
- puissance financière et économique : investissements des multinationales américaines dans le monde, importance fondamentale des États-Unis dans le commerce mondial, existence de vastes zones de libre échange sous domination états-unienne (ALENA, et bientôt ZLEA) ;
- puissance culturelle, plus difficile à cartographier : diffusion du cinéma, des modes de vie.

Globalement, la puissance américaine se manifeste aussi par la forte attractivité de son territoire (forts investissements étrangers, fort mouvement légal ou clandestin d'immigration).

On valorisera les productions qui auront pris en compte les manifestations de cette puissance mondiale sur le territoire des États-Unis (présence du siège de l'ONU, de bourses, de centres d'impulsion...). Le libellé du sujet n'implique pas nécessairement de prendre en compte les limites de cette puissance (existence d'autres pôles de puissance dans le monde, affirmation d'États ou de forces hostiles...). On ne saurait donc pénaliser cette absence de références, mais on n'exclura pas davantage leur présence.

Globalement, on valorisera une légende bien structurée (indispensable ici pour éviter le catalogue) et riche (présence d'un grand nombre d'attributs de la puissance) associée à un croquis ayant su garder une bonne lisibilité. On appréciera aussi une légende ou une représentation cartographique faisant ressortir l'inégale influence des États-Unis selon les différentes parties du monde.